

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE

**Revue de la Semaine :** Le Jubilé de 1881 ; conditions à remplir pour faire ce Jubilé.—Nomination de M. l'abbé Cyrille-Etienne Legaré, comme Grand-Vicaire de l'Archidiocèse de Québec.—Distribution du phosphate par le Gouvernement de la Province de Québec, aux sociétés d'agriculture.—Prix des pommes canadiennes sur les marchés anglais.

**Causette Agricole :** Des qualités et des circonstances personnelles du cultivateur.—L'habitude et l'esprit des affaires (Suite).—La fermeté de caractère chez le cultivateur.—Caractère de l'épouse du cultivateur.

**Sujets divers :** Erreurs à corriger quant à l'annonce publiée par l'Hon. M. Beaubien, pour la vente de bétail Ayrshire.—Cercle agricole de St-Amand de Beauvillage ; nouveaux abonnements à la Gazette des Campagnes ; achat considérable de grains et graines de toutes sortes par ce Cercle agricole ; ce moyen d'achat devra produire un grand bien aux membres de ce Cercle.—Direction pour planter et cultiver la vigne.—Culture de la canne à sucre (sorgho).—Nouvelles variétés de pommes de terre.

**Bibliographie :** "Nouveau mois de Marie," par le Révd M. Boudry ; "Notre-Dame du Perpétuel Secours," par un père Rédemptoriste ; "Petit Mois de Marie," par l'auteur de "Paillettes d'Or."—En vente à la librairie de MM. J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

**Choses et autres :** L'enseignement agricole et le capital.—Comparabilité agricole.

**Recettes :** Moyen pour ombrager les serres.—Moyen pour faire disparaître l'odeur de la transpiration.

**Notre "Feuilleton"** — Dans quinze jours nous commencerons la publication d'une histoire ayant pour titre "Les épreuves d'un orphelin," due à la plume d'un jeune compatriote. Cet enfant, le héros, est recueilli dans un naufrage ou incendie sur mer, par une tribu sauvage. Devenu grand le chef, partant pour la chasse, va le mener chez un vénérable prêtre, pour le faire instruire. Là il sauve une jeune fille de la mort. Il y a les années de convent pour l'héroïne, puis un départ du jeune homme pour la Baie d'Hudson. Durant l'absence, prédiction d'une sorcière Naskapis qui lui dit que celle qu'il aime se meurt ; de retour, il a la triste expérience qu'elle a dit vrai. Douleur facile à concevoir. Sur les instructions du vénérable pasteur qui a conduit ses jeunes années, il entre chez les Oblats, et il se devoue à la conversion des sauvages du "Far-West."

## REVUE DE LA SEMAINE

**Le Jubilé de 1881.**—L'encyclique pontificale relative au jubilé, ainsi que le mandement de Mgr E-A Taschereau, Archevêque de Québec ont été lus dans toutes les églises de l'Archidiocèse.

Le Saint-Père a voulu placer le Jubilé sous la protection de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle ; c'est l'Eglise universelle qui souffre, c'est sous le puissant patronage de Celui à qui Dieu avait confié la Sainte Famille elle-même qu'il convient de placer cet effort suprême que Sa Sainteté le Pape Léon XIII demandé à tous les chrétiens, contre les entreprises infernales de l'impiété contemporaine.

Comme le dit M. l'écrivain des *Annales Catholiques*, "On remarquera le ton de douleur et de tristesse qui règne dans cette admirable lettre encyclique du Pape nous dirions presque le ton de découragement, si le découragement pouvait entrer dans l'âme du chef de l'Eglise. En effet, tout semble conspirer contre cette sainte Eglise, et nul moyen humain de salut n'apparaît. C'est bien l'heure de la puissance des ténèbres, et tout paraît perdu.

"Mais l'Eglise a pour elle la promesse divine que les Portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; elle a pour elle cette grande parole : "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde ;" et les chrétiens ont une armure invincible dans l'aumône, le jeûne, la prière, le repentir et la visite des églises, où les attend le Dieu de l'Eucharistie. Écoutons le Saint Père, saisissons avec reconnaissance les moyens de salut qu'il nous offre, et comptons sur la victoire."

Nous aurions voulu publier cette lettre et le mandement de Mgr l'Archevêque de Québec, mais nous ne pouvons qu'indiquer ici les cinq conditions à remplir pour faire le Jubilé, telles que formulées par Mgr l'Archevêque :

1o. LA CONFESSION ET LA COMMUNION, avec les dispositions requises. La confession annuelle et la communion pascale ne peuvent pas suffire pour gagner

André Masson, édit., l'Assomption R